

LES CHIFFRES OCCITANIE EN 2021

6,55 %
TAUX D'EMPLOI DIRECT

4,77 %
dans la Fonction
publique D'ÉTAT



6,13 %
dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE



7,03 %
dans la Fonction
publique
TERRITORIALE



17 259
bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2021

1 167
dans la Fonction
publique D'ÉTAT



4 851
dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE



11 241
dans la Fonction
publique
TERRITORIALE



4 833 166 €
D'INTERVENTIONS
DIRECTES FINANCÉES
EN 2021

**AIDES
PONCTUELLES :**

1 898 336 €
financés via la
plateforme

dont 802 549 € (42,28 %) en faveur de l'apprentissage

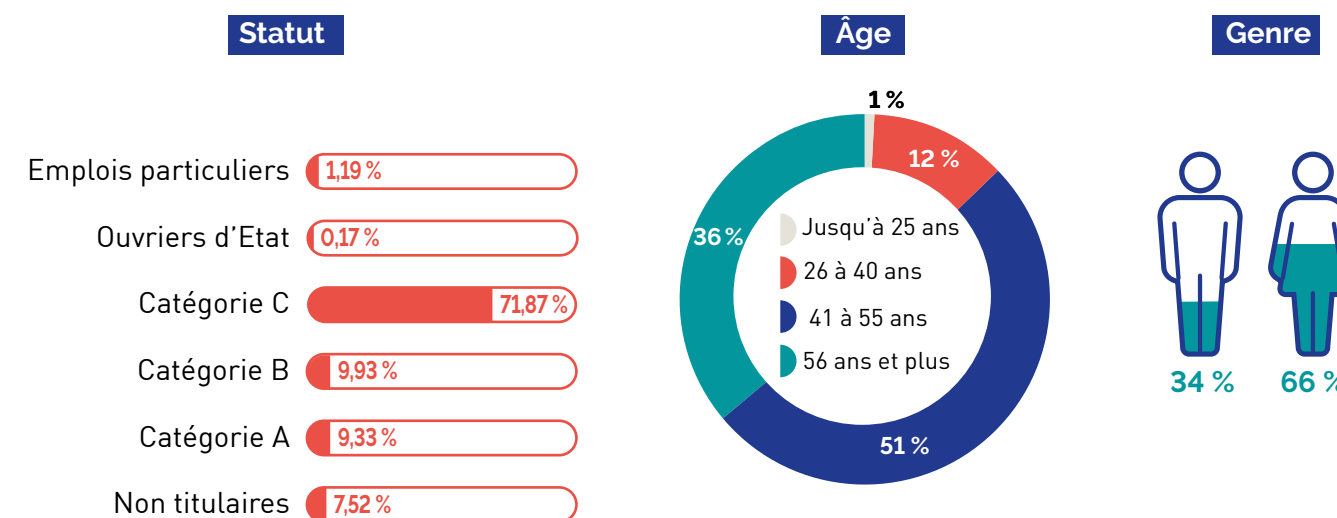
2 934 829 €
FINANCÉS AU TRAVERS
DES CONVENTIONS
EMPLOYEURS

6 conventions validées par le comité d'engagement en 2021 pour un total d'engagement pluriannuel de 1,84 M€

DÉTAIL DES EFFECTIFS

	Effectifs	BOE	TED
Ariège	6 785	420	6,19 %
Aude	15 550	1 114	7,16 %
Aveyron	10 466	525	5,02 %
Gard	27 757	1 935	6,97 %
Gers	9 092	621	6,83 %
Haute-Garonne	74 617	5 058	6,78 %
Hautes-Pyrénées	11 479	807	7,03 %
Hérault	54 867	3 494	6,37 %
Lot	7 147	406	5,68 %
Lozère	3 574	256	7,16 %
Pyrénées-Orientales	19 686	1 137	5,78 %
Tarn	13 619	911	6,69 %
Tarn-et-Garonne	8 897	575	6,46 %

LES BOE EN 2021



VOTRE CONTACT EN RÉGION :

Marc Guerrier De Dumast,
directeur territorial au handicap du FIPHFP

LES INITIATIVES LOCALES en faveur d'une Fonction publique inclusive

L'Association départementale pour l'intégration d'adultes en difficulté (ADIAD) fête ses 30 ans

30 années au service de l'intégration des adultes en difficulté, ça se fête ! Le 18 juin 2021, l'ADIAD a soufflé ses 30 bougies. Célébré à Montauban, cet anniversaire s'est tenu en présence de Bruno Lucas, délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), Marc Desjardins, directeur du FIPHFP et Malika Bouchechioua, alors présidente de l'Agefiph. Jean-Pierre Benazet, président de l'ADIAD et de CHEOPS (Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés), a profité de l'occasion pour retracer l'histoire de l'association et faire témoigner les bénéficiaires de son action.

Le processus de simplification des conventions présenté au Club des employeurs conventionnés d'Occitanie

Les employeurs publics d'Occitanie sous convention avec le FIPHFP et ceux éligibles au conventionnement se sont rencontrés le 29 juin 2021 pour échanger autour de l'élaboration ou le renouvellement d'une convention avec le FIPHFP. Organisée en distanciel, cette réunion a mobilisé une vingtaine d'employeurs conventionnés. Le processus de simplification des conventions leur a été présenté selon une approche méthodologique autour de deux dimensions : diagnostic et projections. La partie dédiée au diagnostic abordait l'élaboration de ce dernier, les outils et acteurs à mobiliser et les données à consolider. Celle dédiée aux projections visait à faire le point sur la réalisation des projections financières, les outils, l'évaluation, les instances de gouvernance, ainsi que le rôle des organisations syndicales et du CSE.

Zoom sur les outils du maintien dans l'emploi pour les médecins et infirmiers du travail d'Occitanie

Le 6 juillet 2021, le FIPHFP a réuni 90 médecins du travail et de prévention et infirmiers du travail d'Occitanie pour une réunion d'information autour des outils du maintien dans l'emploi. À cette occasion, les équipes ont présenté l'organisation et les missions du FIPHFP, le catalogue des interventions, et ont aussi fait le point sur les partenaires et aides mobilisables.

Le FIPHFP lance la série de podcasts « Handicap et Fonction publique : les grands témoins d'Occitanie »

Le FIPHFP, avec son Handi-Pacte Occitanie, a lancé une série de podcasts donnant la parole aux acteurs régionaux engagés en faveur de l'emploi handicap. Une dizaine de podcasts est prévue chaque année, se présentant sous forme d'interviews de 15 à 20 minutes. Ils abordent différents thèmes en fonction des acteurs interviewés. Les trois premiers épisodes sont déjà disponibles sur le site la chaîne YouTube du FIPHFP :

► Episode 1 :

[Marc de Dumast, directeur territorial au handicap du FIPHFP en Occitanie](#)

► Episode 2 :

[Marion Henrat, adjointe de direction des EHPAD Le Pastourel et Cécile Bousquet](#)

► Episode 3 :

[Frédéric Lacaze, chargé de Mission Handicap à la Ville de Toulouse.](#)

Covid-19 : un temps d'échange et de partage de bonnes pratiques autour de la crise sanitaire et du maintien dans l'emploi pour le Club DRH

Le Covid-19 étant encore bel et bien au cœur de l'actualité pour tous, le Club DRH Occitanie s'est réuni pour échanger autour des bonnes pratiques, de la co-construction des constats et du repérage des besoins spécifiques en matière de maintien dans l'emploi, dans le contexte particulier de la crise sanitaire. Cette réunion s'est déroulée le 9 septembre 2021, en distanciel, et a réuni une vingtaine de participants issus des trois Fonctions publiques.

Un webinaire pour aborder le rôle des Cap Emploi

Quels sont les missions, rôles et modalités d'intervention des Cap Emploi ? Ces différents points ont été abordés le 28 septembre 2021 dans le cadre d'un webinaire organisé par le FIPHFP à destination des employeurs publics d'Occitanie. 50 employeurs ont assisté à la présentation de l'offre d'intervention à destination des employeurs publics, animée par Julie Lenfant et Thibaut Vernhes des Cap Emploi 82 et 81. Cette introduction a été enrichie des témoignages de Virginie Hens du Cap Emploi du Gard et de Brigitte Monier du Centre de gestion du Gard. Par la suite, trois tables rondes ont permis d'approfondir les thématiques évoquées et de présenter des situations concrètes gérées par les Cap Emploi.

LE MOT DU DTH SUR L'ANNÉE



Après l'année 2020 marquée par le Covid-19, l'année 2021 est atypique. Le FIPHFP s'est adapté afin d'accompagner au mieux les employeurs qui ont modifié leur approche, et ainsi répondre aux attentes des personnes en situation de handicap : aménagement de postes de travail au domicile et chez l'employeur, création d'équipement pour la visio-conférence, interprétation en langue des signes, mise à disposition de masques inclusifs transparents pour malentendants, etc. Mais si le télétravail a permis de limiter la fatigue, il peut accentuer l'isolement des personnes avec le développement de fragilités, voire des troubles psychiques, auxquels nous serons particulièrement sensibles ces prochaines années. Il doit donc être accompagné.

Le FIPHFP et l'Agefiph ont lancé leur plateforme de prêt de matériel en Occitanie (PPMO). Ils ont ensuite souhaité compléter les dispositifs existants (RHF, PAS, etc.) par la mise en place d'une plateforme de prêt de matériel qui permet de faciliter la prise en compte de la compensation du handicap en situation de formation et de maintien dans l'emploi, pour sécuriser les parcours des personnes handicapées. Cette plateforme permet désormais aux personnes en situation de handicap de bénéficier d'un prêt de matériel, aux employeurs de tester avant un achat définitif et à un centre de formation de proposer une solution. Les premiers retours sont très prometteurs et augurent d'un élargissement de la cible des bénéficiaires.



Marc Guerrier de Dumast
directeur territorial
au handicap du FIPHFP